Un SEL c'est quoi ?

- Un Système d'Échange Local c'est quoi ?

- Matthieu GIROUX
- Atout SEL Rennes 2020

- Présentation libre
-

Le chèque c'est quoi ?

Le chèque :

- Est une modification du contrat
- Permettant de signer à deux endroits de façon décalée.

Il permet une falsification aisée :

- Car dépendant d'un centre de chèque
- Qui ne connait pas les contractants.

cf vidéo gratuite "L'argent dette" 1 et 2.

SEL = contrats

Un Système d'Échange Local

- Rétablit et simplifie le contrat,
- Grâce à une feuille d'échanges.
- Avec une monnaie virtuelle non côtée.

La falsification ne dépend que de :

- La crédulité des membres.
- Du manque d'information des membres.

Une autre monnaie virtuelle

Le mining est le concurrent des SEL.

Cette monnaie virtuelle n’existe que parce que les SEL existent.

Le mining peut facilement être taxé par l’énergie et l’informatique.

Elle peut être facilement verrolée par de faux contrats d’un des membres.

Alors la finance fait monter cette monnaie quand elle voit qu’elle peut l’acquérir.

L'adhésion

Lorsqu'un membre adhère, le SEL lui remet :

- Une feuille d'échanges pour les contrats.
- La liste des membres actifs.
- Le règlement régissant les contrats.
- Toute information utile avec le parrain ou les Bourses Locales d’Échanges, des moments de réunions d’achats-ventes.

Pourquoi local ?

Sachant que le contrat ne peut être endossé le SEL doit être propre à un lieu.

Il est préférable de ne pas avoir un autre SEL sur le même lieu, car cela nuit à l'échange.

Il est inutile de créer un SEL au sein d'un seul immeuble, car dans un lieu où tout le monde se voit, la simple solidarité peut fonctionner.

Un contrat

Sur la feuille d'échange, on remplit :

- Son nom, prénom, numéro d'adhésion.
- Le nom, le prénom, les points avec cumul, la date, la nature, voire le SEL de chaque contrat.

L'argent ne sert que pour payer un surplus de celui qui offre et pour l'assurance qui sera civile.

C'est l'auto-vérification qui est le meilleur des fonctionnements. Il faut donc informer les membres.

SEL en association

Un SEL en association fonctionne :

- Avec une adhésion ne payant que les frais de gestion voire d'hébergement.
- Avec un bureau si les membres le souhaitent.
- Ou en démocratie directe, permettant le mouvement et la participation.

Questions ?

Contactez votre SEL local ou créez votre SEL avec vos amis...